

RAMBOUILLET

ET SA RÉGION

Une semaine pour la planète

Les différents aspects du développement durable sont mis à l'honneur jusqu'au 26 avril dans la galerie du centre commercial du Bel-Air, à Rambouillet.

Tri sélectif, économie d'énergie et des ressources naturelles, commerce équitable, produits et articles biologiques, voitures hybrides : aujourd'hui mieux connus par le grand public, ces différents thèmes sont mis en avant au centre commercial du Bel-Air, à Rambouillet, jusqu'au 26 avril. Organisée pour la troisième année consécutive, la Semaine du développement durable a été lancée mercredi par Dominique Peltier, directeur de l'hypermarché Carrefour de Rambouillet, premier magasin d'Ile-de-France à avoir arrêté la distribution des sacs de caisse, dès mai 2006. Selon le responsable, plus qu'une politique, le développement durable constitue « une démarche globale de bon sens ». Une entreprise salubre progressivement adoptée ou soutenue par la clientèle. « Une part croissante de nos clients se pose plus de questions au moment de l'acte d'achat et n'hésite pas à payer un peu plus cher pour acquiescer, par exemple, des produits plus respectueux de la nature », a-t-il noté.

« Citoyens de demain »

Investissant régulièrement les lieux afin de réaliser quelques courses, Françoise s'est présentée comme « une mère de famille soucieuse du sort de sa planète ». « Mes revenus me permettent d'apporter ma modeste contribution. En ces temps difficiles, tout le monde ne peut pas faire de même. Mais les gestes gratuits existent », a-t-elle souligné.

Aux abords et au sein même du magasin, les gestes simples sont encouragés. « Des



Rambouillet, mercredi. Chargé de développement auprès d'un éco-organisme agréé pour l'élimination des lampes usagées, Antoine Lepage (à droite) a présenté à Dominique Peltier, directeur de l'hypermarché Carrefour, l'un des nouveaux meubles de collecte qui seront installés dans de grandes enseignes.

collecteurs de piles, de batteries et de cartouches d'encre usagées ont été mis à la disposition des consommateurs », a indiqué Dominique Peltier.

Placés au sortir des caisses, Antoine Lepage et Ophélie Plantard, de la société Recylum, éco-organisme agréé pour l'élimination des lampes usagées, ont éclairé les clients sur l'importance de ce nouveau geste de tri. Depuis novembre 2006, les lampes à économie d'énergie ont, en effet, leur propre filière de recyclage. « Recyclables à 93% et contenant une infime quantité de mercure, une substance potentiellement dangereuse, toutes les lampes, à l'exception des traditionnelles ampoules à incandescence,

doivent être traitées séparément », a expliqué Ophélie Plantard. « Les particuliers détenant 50% des 100 millions de lampes mises sur le marché en 2007, sensibiliser le grand public est un enjeu important », a affirmé Antoine Lepage. « Nous allons débiter le placement de nos meubles de collecte dans les grandes enseignes dès juin. »

En attendant, les distributeurs de lampes à économie d'énergie sont tenus par la loi de reprendre gratuitement les articles usagés rapportés par les clients, dans la limite des quantités achetées.

Parmi les animations proposées jusqu'à la fin de la semaine prochaine, celle assurée par Laurie Chesné, de la société "Pédagogie

systemes", attire d'ores et déjà les plus jeunes. Plutôt que de suivre, comme à l'accoutumée, leurs parents dans les allées de l'hypermarché, Maxime, Benoît et Valentine, âgés de 7, 8 et 9 ans, ont répondu, durant de longues minutes, à un questionnaire. « Je ne savais pas qu'il fallait mettre les canettes dans une autre poubelle ! » a confié le plus jeune, avant d'apprendre que les bouteilles en plastique pouvaient servir à la confection de pulls. « Les enfants répondent plutôt bien et mémorisent facilement. Apporter au plus tôt les connaissances à ces citoyens de demain reste primordial », a estimé Laurie Chesné.

GÉRALD MORUZZI